



## **Communiqué**

**No: 33**

### **Les membres de l'IATA réitèrent leur appui au projet NDC**

**– comparaisons d'achat plus faciles; contenu enrichi pour les agents de voyages –**

**3 juin 2013 (Le Cap)** – L'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association du transport aérien international (IATA) a réitéré son appui au projet de Nouvelle capacité de distribution (NDC). Il s'agit d'un mode de distribution basée sur la norme de messagerie XML ouverte, qui sera utilisée pour les échanges de données entre les transporteurs aériens et les agents de voyages.

Dans une résolution de l'AGA approuvée à l'unanimité, les membres de l'IATA ont convenu que « les consommateurs pourront faire des choix à partir de contenus plus étoffés et comparer et négocier les offres des transporteurs aériens en toute transparence ».

Les consommateurs ont déjà la possibilité de voir des contenus étoffés lorsqu'ils visitent les sites web des compagnies aériennes. Ils ont accès à des offres de tarifs regroupées et sans fioriture, personnalisées. Ils peuvent voir des représentations graphiques des produits et services offerts. Cependant, dans la plupart des cas, les agents de voyages n'ont pas accès à la même information et aux mêmes services au moyen de leurs systèmes. La norme de la NDC, basée sur les messages XML, comblera l'écart fonctionnel entre ces modes de commercialisation, offrant aux consommateurs la même expérience d'achat, peu importe l'endroit ou la façon dont ils font leurs achats.

« Les consommateurs veulent pouvoir acheter leurs produits de voyage de la même façon qu'ils achètent d'autres biens et services, en ayant toute l'information, en comparant et en voyant toute la valeur de l'offre qui leur est présentée. Et nous voulons que nos partenaires des agences de voyages puissent leur présenter cette offre. La NDC rendra cela possible », a déclaré M. Tony Tyler, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

La résolution de l'AGA affirme que la NDC sera compatible avec les méthodes d'achat actuelles, et permettra aux consommateurs de comparer les tarifs de base sans devoir s'identifier (shopping anonyme). La résolution de l'AGA souligne aussi que les consommateurs seront protégés par les lois et règlements sur la protection des renseignements personnels, peu importe l'endroit choisi ou la façon dont ils font leurs achats de produits de voyage.

De plus, les membres confirment que les compagnies aériennes et les autres intervenants de l'industrie seront libres d'adopter ou non la NDC, pour répondre en tout ou en partie à leurs besoins en matière de distribution, et que l'IATA continuera de soutenir les normes existantes tant qu'il y aura de la demande.

La résolution de l'AGA donne un nouvel élan au projet de NDC. La norme de base de la NDC a été acceptée par la Conférence des services passagers vers la fin de 2012 et elle a été soumise au département américain des Transports (DoT) pour approbation. Les schémas XML de l'IATA pour les projets pilotes de la NDC sont maintenant disponibles et on peut les télécharger sur le site [www.IATA.org](http://www.IATA.org). Des projets pilotes seront en cours d'ici la fin de l'année.

Dans son allocution sur l'état de l'industrie prononcée lors de l'ouverture de l'Assemblée, M. Tyler s'est dit persuadé que les autorités de réglementation comprendront la valeur de la NDC pour les consommateurs et soutiendront son développement. M. Tyler a constaté que la NDC se heurte à certaines résistances, motivées par l'intérêt :

« En toute franchise, certains opposants ne disent pas la vérité. Permettez-moi de rétablir les faits.

La NDC n'enfreindra pas les lois sur la confidentialité. Rien dans la NDC n'exige que les passagers fournissent des renseignements personnels pour recevoir une offre. Mais la NDC offre aux consommateurs la possibilité de s'identifier, s'ils le veulent bien, de façon à ce que les compagnies aériennes reconnaissent leur fidélité.

La NDC ne contournera pas les agents de voyages. Elle leur permettra de vendre tout ce que les compagnies aériennes ont à offrir.

Et la NDC n'éliminera pas le shopping comparatif. Elle donnera aux consommateurs plus d'information pour prendre des décisions. La NDC permettra de présenter des photos décrivant les produits, de sorte que les gens pourront voir ce qu'ils achètent. Et elle permettra aux passagers de comparer les tarifs de base ainsi que le coût de chaque option disponible. »

– IATA –

**Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :**

Communications corporatives

Centre des médias de l'AGA : +27 (0) 214105253

Courriel : [corpcomms@iata.org](mailto:corpcomms@iata.org)

**Notes aux rédacteurs :**

- Les schémas XML définissent le vocabulaire et un ensemble de messages qui permettent aux ordinateurs de communiquer entre eux.
- L'IATA a mis en ligne le [blogue NDC](#) qui fournit les dernières nouvelles du programme, des commentaires et un leadership éclairé.
- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 240 compagnies aériennes qui assurent 84 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <http://twitter.com/iata2press> – spécialement conçue pour les médias.